

## Histoire

La Chambre des députés du Royaume de Sardaigne, élue après l'octroi du Statut Albertin, avait souhaité se doter d'une Bibliothèque dès sa première séance. Le 8 mai 1848 on approuva le règlement provisoire prévoyant une **Bibliothèque et un bibliothécaire-archiviste qui fut nommé par l'Assemblée le 7 juin 1848.**

À ce moment-là le siège se trouvait à Turin, dans quelques pièces au rez-de-chaussée du Palais Carignano. En 1865, lors du passage de la capitale à Florence, **la Bibliothèque fut transférée au Palazzo Vecchio.**

En 1871, avec les **22 000 volumes de ses collections, elle fut installée au deuxième étage du Palais Montecitorio** au siège de la Chambre du nouveau Royaume d'Italie, où elle resta jusqu'en **décembre 1988, date d'ouverture au public et du transfert au Palais de Via del Seminario**, dans l'aire de l'ancien couvent des dominicains de Santa Maria sopra Minerva.



*Sala delle Capriate (Salle des Chevrons)*

En **février 2007**, après le déménagement de la Bibliothèque du Sénat dans le Palais de la Minerva contigu, **a été créé le Pôle bibliothécaire parlementaire**, qui prévoit une intégration étroite des services et du développement du patrimoine entre les deux Bibliothèques parlementaires. Les usagers du Pôle bibliothécaire peuvent circuler librement entre les sièges communicants des deux Bibliothèques et bénéficier de leurs services respectifs selon des règles communes.

Le **2 avril 2019 la Bibliothèque de la Chambre a été dédiée à Nilde Iotti**, qui était Présidente de la Chambre des députés à l'époque du transfert et de l'ouverture au public.

Imprimé en numérique par le Centre de reproduction des documents de la Chambre des députés (PB2022.FRV1.0W)



Camera dei deputati  
XIX<sup>e</sup> Législature

Bibliothèque « Nilde Iotti »

Adresse  
**Via del Seminario, 76**  
**00186 Roma**

Secrétariat  
**+39 06.67.60.34.76**

Relations avec le public  
**+39 06.67.60.36.72**

Horaires d'ouverture au public  
(sauf le mois d'août)  
**Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h30**

Accès à la Bibliothèque

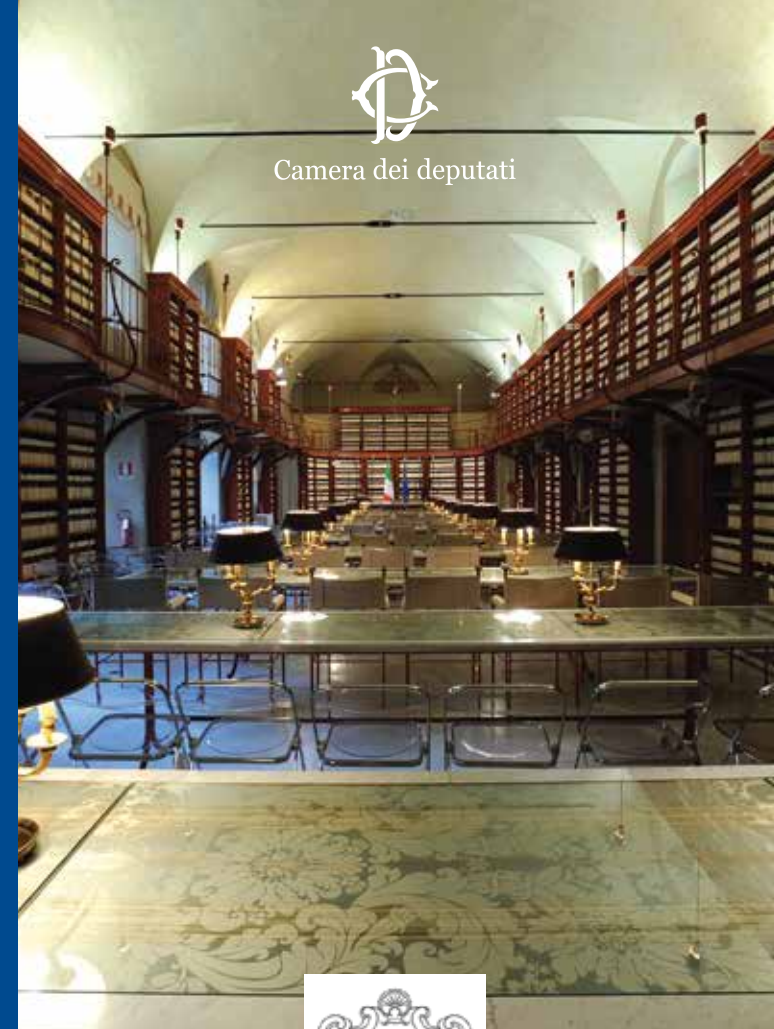
Pour accéder à la Bibliothèque il suffit d'être âgé d'au moins seize ans et de présenter une pièce d'identité valable. La carte est valable six mois et permet l'accès également à la Bibliothèque du Sénat dans le cadre du Pôle bibliothécaire parlementaire. Pour ceux qui le désirent, il est possible de réserver un poste par l'application Biblio ([prenotazionibiblioteca.camera.it](http://prenotazionibiblioteca.camera.it)). Le Règlement d'admission est consultable sur le site à la page Accesso, orari, contatti (Accès, horaires, contacts).

Demandez à la Bibliothèque

Les organismes, ainsi que les citoyens non-résidents à Rome, peuvent demander des renseignements sur le patrimoine de la Bibliothèque, effectuer des recherches législatives et sur l'activité du Parlement et demander des informations bibliographiques dans les matières d'intérêt politique et parlementaire par le biais du site ou à l'adresse [biblioteca@camera.it](mailto:biblioteca@camera.it).



Camera dei deputati



**Bibliothèque**  
**de la Chambre des députés**  
**« Nilde Iotti »**



[biblioteca.camera.it](http://biblioteca.camera.it)

## Fonctions

La Bibliothèque fournit aux usagers institutionnels et externes (même à distance), l'assistance et l'orientation à la recherche bibliographique, de doctrine et de jurisprudence, de législation italienne et étrangère et d'histoire parlementaire et constitutionnelle, par la consultation des catalogues et des ressources numériques du Pôle bibliothécaire parlementaire.

Elle exerce également une activité de documentation et de recherche, en soutien à l'activité parlementaire, dans les mêmes domaines, notamment dans la législation étrangère et comparée.

Elle gère quelques bases de données bibliographiques et parlementaires et coordonne le projet de numérisation des actes parlementaires de la Chambre des députés à partir de sa création, en participant à l'alimentation du Portail historique ([storia.camera.it](http://storia.camera.it)) et des sites des différentes législatures de la Chambre des députés.

Elle assure l'information, la communication, la recherche et la documentation sur l'activité du Parlement, également par le biais de quelques collections de publications (parmi lesquelles les Discours parlementaires et les Actes parlementaires).

Elle met en œuvre de nombreuses activités de formation, en organisant des cours et des visites pour les usagers institutionnels et pour les usagers externes, de façon autonome aussi bien que dans le cadre du Pôle bibliothécaire parlementaire.

Elle organise régulièrement des expositions bibliographiques, ainsi que, en collaboration avec d'autres organismes intéressés, des visites du complexe dominicain de la Minerva (*Insula sapientiae*).



Salle de la législation étrangère



Salle des périodiques

## Salles de lecture

La Bibliothèque met à disposition des usagers de nombreuses salles de lecture, avec des postes informatiques, agencées par aires thématiques (parmi lesquelles le droit italien, le droit étranger et comparé, le Parlement italien, l'histoire, les relations internationales) ou par typologie de matériels (actes parlementaires, périodiques, encyclopédies et bibliographies, livres anciens et rares, etc.). Dans quelques salles on peut accéder au réseau wifi.

## Ressources électroniques

À partir des postes connectés au réseau intranet des deux Chambres, il est possible d'accéder à une large offre de bases de données auxquelles le Pôle bibliothécaire parlementaire est abonné, aux revues et quotidiens en format numérique. La Bibliothèque de la Chambre gère la banque de données BPR ([bpr.camera.it](http://bpr.camera.it)) qui recueille des références bibliographiques à des livres et des articles de revues sur le Parlement italien et sur les élections législatives à partir de 1848 jusqu'à présent, dont plusieurs en plein texte.

Les catalogues du Pôle bibliothécaire parlementaire et les autres ressources numériques sont consultables sur le site : [opac.parlamento.it](http://opac.parlamento.it)

## Patrimoine

Avec plus de **1 440 000 volumes**, la Bibliothèque de la Chambre est l'une des plus importantes bibliothèques parlementaires au monde. Ses collections se sont développées dans les disciplines d'intérêt parlementaire majeur : le droit italien et étranger, l'histoire, la politique, l'économie et d'autres sciences sociales.

**1 440 000** volumes

La Bibliothèque possède une vaste collection de revues (dont 1500 environ courantes en papier et plus de 5 700 en papier dont la publication a cessé), les collections complètes des actes parlementaires des deux Chambres et une vaste collection de sources législatives et parlementaires étrangères.

**1 500** revues papier courantes **5 700** revues papier dont la publication a cessé

Dès 1910, les ouvrages publiés par l'État et les organismes publics sont déposés à la Bibliothèque de la Chambre et à la Bibliothèque du Sénat.

Certains fonds importants, comme les brochures du XIXe siècle et la section sur le fascisme, sont étroitement liés à l'histoire de la Bibliothèque. Au fil des ans, sont venus s'ajouter de nombreux fonds spéciaux, dont le Fonds Bianchi sur la Première Guerre mondiale, le Fonds et archives du journaliste politique Gaetano Natale, le Fonds sur le brigandage. Signalons, parmi les matériels anciens et rares, le Fonds Kissner – acquis auprès de la maison de ventes aux enchères Christie's de Londres à l'initiative de la Présidente Nilde Iotti – provenant de la collection privée du bibliophile américain Franklin H. Kissner (1909-1988), qui comprend environ 2 000 volumes et collections de gravures publiés entre les XVIe et XIXe siècles.

Au cours des dernières années, la Bibliothèque a procédé à l'acquisition de quelques fonds libraires ayant appartenu à des savants et à des hommes politiques, parmi lesquels Lucio Colletti et Gabriele Giannantoni.